

QUI	QUOI	QUAND
L'étudiant.e.	<p>souhaite effectuer une demande de VA auprès de l'Institut Ilya Prigogine</p> <p><u>Il existe 3 types de VA:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. VA pour une Admission dans une ou des UE 2. VA pour une dispense d'activité d'apprentissage 3. VA pour une Sanction d'une ou des UE <p>introduit sa demande via les formulaires à télécharger sur le site internet ou sur le portail de l'Institut et envoie son dossier PAR MAIL UNIQUEMENT à la responsable administrative de section:</p> <p><u>Optique-Optométrie:</u> Sarah Folch (sarah.folch@institut-prigogine.be) <u>Psychomotricité:</u> Lydia Folch (lydia.folch@institut-prigogine.be)</p>	A PARTIR DU 21 FEVRIER 2019
<p>INSTITUT ILYA PRIGOGINE</p> <p><u>Psychomotricité:</u> Lydia Folch <u>Optique-Optométrie:</u> Sarah Folch</p>	<p><u>L'étudiant.e. est accompagné dans le processus de VA en 3 temps:</u> Les entretiens auront lieu pendant les heures de permanences fixées par les responsables administratives.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien 1: Explicatif pour monter le dossier VA 2. Entretien 2: Vérification du dossier (si pièces manquantes) <i>Le cas échéant, l'étudiant.e. envoie les pièces manquantes par mail.</i> 3. Reception du dossier final: si le dossier est incomplet à ce stade ==> REFUS 	DU 1er AU 23 SEPTEMBRE 2019
L'étudiant.e.	<p>Transmet par mail son dossier complet à la coordinatrice pédagogique de la section visée:</p> <p><u>Psychomotricité:</u> Sabine Michiels (sabine.michiels@institut-prigogine.be) <u>Optique-Optométrie:</u> Catherine Kaczmarek (catherine.kaczmarek@institut-prigogine.be)</p>	JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE
<p>INSTITUT ILYA PRIGOGINE</p> <p>Les Conseils des Etudes</p>	<p>Analyse des dossiers et délibérations des Conseils des Etudes pour les UE concernées.</p> <p><u>Si la VA est accordée pour UE/AA, la réussite est fixée à 50%. (sauf pour les UE de stage et activités professionnelles de formation).</u></p>	AVANT LE PREMIER DIXIEME DE CHAQUE UE
L'étudiant.e.	est obligatoirement présent.e aux cours pour lesquels il a introduit une demande de VA.	JUSQU'A L'AFFICHAGE DES RESULTATS (PV de délibérations)
<p>INSTITUT ILYA PRIGOGINE</p> <p><u>Psychomotricité:</u> Lydia Folch <u>Optique-Optométrie:</u> Sarah Folch</p>	<p>Publication des Procès-verbaux des Conseils des Etudes par affichage aux valves et sur le portail de l'Institut Ilya Prigogine</p> <p>Les décisions des Conseils des Etudes sont notifiées par mail à l'étudiant.e.</p>	AU PLUS TARD LE PREMIER DIXIEME DE CHAQUE UE